

La connectivité fixe des territoires ultramarins



// État des lieux au deuxième trimestre 2017

LOCALITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE DE LOCAUX (source INSEE 2014)	LIGNES EN FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ		TRÈS HAUT DÉBIT	
		LIGNES RACCORDABLES*	TAUX DE LIGNES MUTUALISÉES**	AU MOINS 30 MBIT/S	AU MOINS 100 MBIT/S
France Métropolitaine (toute zone)	35 400 000	8 781 000	66,1 %	47,4 %	34,7 %
France Métropolitaine Zone publique	15 800 000	1 045 000	26,2 %	9,1 %	8,4 %
DROM-COM (en %)	979 000	183 000	59,3 %	43,7 %	22,5 %
Guadeloupe (en %)	229 000	27 000	21,8 %	50,9 %	11,0 %
Martinique (en %)	215 000	9 000	72,5 %	39,1 %	4,2 %
Guyane (en %)	85 000	6 000	51,4 %	16,6 %	7,0 %
La Réunion (en %)	364 000	140 000	66,0 %	55,7 %	49,6 %

* **Lignes raccordables** : nombre de logements pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique, ou entre le point de mutualisation et la prise terminale optique si le point de branchement optique est absent.

** **Taux de lignes mutualisées** : le taux de mutualisation correspond à la proportion des lignes éligibles sur lesquelles au moins deux opérateurs commerciaux sont présents au point de mutualisation.